



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Deuxième Séminaire régional pour les parlements africains sur la réalisation des Objectifs de développement durable

Djibouti, 5-7 décembre 2022

Organisé conjointement par l'Assemblée nationale de Djibouti et l'Union interparlementaire

NOTE D'ORIENTATION

En septembre 2015, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le Programme de développement durable à l'horizon 2030, étroitement lié à l'*Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons*, un cadre stratégique commun pour une croissance inclusive et un développement durable, adopté la même année lors du 24^e Sommet de l'Union africaine. Les deux programmes définissent une feuille de route pour un avenir plus durable et plus prospère.

Les parlements sont particulièrement bien placés pour définir les orientations et les priorités politiques et veiller à ce que les besoins de tous les segments de la société, surtout les plus vulnérables et marginalisés, soient dûment pris en compte. En effet, ils peuvent jouer un rôle crucial dans la traduction des engagements pris par les gouvernements dans l'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) en des lois nationales exécutoires, ainsi que dans le suivi de l'application de ces lois. Ils peuvent également veiller à ce que le gouvernement rende compte au peuple des progrès nationaux réalisés en matière de développement durable.

Depuis 2000, les pays africains ont progressé dans divers domaines concernés par les ODD, par exemple l'Objectif 10 (Inégalités réduites), l'Objectif 2 (Faim "zéro"), l'Objectif 3 (Bonne santé et bien-être), l'Objectif 4 (Éducation de qualité) et l'Objectif 6 (Eau propre et assainissement). Toutefois, il est urgent de redoubler d'efforts pour que les progrès continuent à un rythme permettant à l'Afrique d'atteindre tous les ODD d'ici 2030. Les catastrophes naturelles et causées par l'homme (changements climatiques et conflits, migrations forcées, insécurité alimentaire, pénurie d'eau, hausse des prix de l'énergie, inflation et impact socio-économique de la COVID-19) entravent, voire remettent en cause, le développement acquis à ce stade. Au cours de la dernière décennie, des tendances alarmantes sur la régression de la démocratie ont également été observées sur le continent.

Organisée conjointement par l'Assemblée nationale de Djibouti et l'UIP, le séminaire prolongera les conclusions du [séminaire précédent organisé par le Parlement d'Ouganda](#) (2017), ainsi que de [l'événement en ligne de l'UIP](#) sur les ODD organisé pour la région en 2020. L'occasion sera donnée aux parlements africains de renouveler l'engagement pris lors de la 132^e Assemblée de l'UIP dans la [Déclaration de Hanoï \(Les objectifs de développement durable : passer des mots à l'action\)](#), en faisant tout leur possible pour atteindre les ODD, et pour renforcer la coopération et le dialogue parlementaires en faveur du développement durable.

Objectifs

Le séminaire a pour objectifs :

- de fournir aux parlementaires et au personnel parlementaire les informations les plus récentes sur l'état de la mise en œuvre des ODD en Afrique, ainsi que sur les principaux défis de développement et les opportunités pour les parlements de contribuer efficacement à la mise en œuvre des ODD ;
- de promouvoir les débats et l'échange d'expériences entre parlementaires pour accélérer la réalisation des ODD à travers leurs actions politiques et leurs fonctions aux niveaux local, national et régional ;
- d'identifier et de partager des recommandations sur les actions concrètes que les parlements africains doivent mener pour intégrer pleinement les ODD dans leurs fonctions principales (légifération, contrôle, budget, représentation) et pour assurer la mise en œuvre efficace et cohérente des ODD.

Dates et lieu du séminaire : le séminaire se déroulera du 5 au 7 décembre 2022 au Djibouti Palace Kempinski.

Projet d'ordre du jour : l'ordre du jour sera arrêté conjointement par l'UIP et l'Assemblée nationale de Djibouti.

Participation : le séminaire est ouvert aux parlements d'Afrique suivants :

Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cabo Verde, Cameroun, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Guinée-Bissau, Kenya, Lesotho, Libéria, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Somalie, Soudan du Sud, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

Langues de travail : les langues de travail du séminaire seront l'anglais, le français et l'arabe.